

# Charte pour un sport inclusif

Le label *Unified by Swiss Inclusive Sport* distingue les organisations sportives qui s'engagent activement en faveur de l'inclusion. Par leur engagement, elles adhèrent aux principes de Swiss Inclusive Sport et contribuent activement au développement d'un sport inclusif en Suisse.

## Notre vision partagée

Notre vision est celle d'un sport accessible à toutes-s, indépendamment des capacités, des besoins ou des situations de vie. En signant cette charte pour un sport inclusif, notre organisation s'engage à vivre et à développer activement les principes de l'inclusion dans le sport. En tant qu'ambassadeur·rice·s de ces principes, nous les faisons vivre et les partageons dans notre environnement.

## Nous encourageons l'inclusion dans le sport.

Nous créons des offres auxquelles toutes les personnes peuvent participer selon leurs besoins et leurs capacités.

## Nous assumons nos responsabilités.

Nous développons des structures inclusives au sein de notre organisation et créons des conditions-cadres permettant une participation durable.

## Nous agissons en accord avec les principes internationaux et nationaux.

Nous mettons en œuvre la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) dans le domaine du sport et nous nous référions à la Charte d'éthique ainsi qu'au Statut d'éthique du sport suisse.

## Nous vivons la diversité et la collaboration.

Nous considérons la diversité comme une richesse et collaborons avec nos membres, nos organisations partenaires et Swiss Inclusive Sport afin d'apprendre les un·e·s des autres et de progresser ensemble.

## Nous faisons partie d'un mouvement.

Ensemble, nous renforçons l'inclusion dans le sport et favorisons une société fondée sur l'égalité et le respect mutuel.

---

L'organisation sportive confirme par sa signature qu'elle oriente ses actions selon les principes de la Charte d'éthique. La version actuelle de la Charte d'éthique peut être consultée à tout moment sur le site de Swiss Olympic.

Cet engagement constitue une condition préalable à l'obtention du label *Unified by Swiss Inclusive Sport*. Il forme la base du processus de développement continu et de la reconnaissance en tant que détenteur·rice du label de Swiss Inclusive Sport.

**Organisation sportive :**

**Lieu, date :**